

## Solidaires en action N° 91

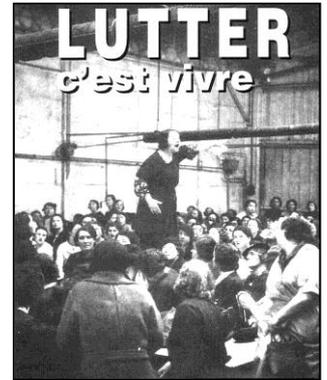
Le 8 février 2013

### Nous ne laisserons pas le MEDEF et la CFDT faire la loi !

Nos fédérations et syndicats nationaux, réunis en Bureau national le 7 février, confirment le rejet par l'Union syndicale Solidaires de l'accord national interprofessionnel signé par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC. Ce texte facilite les licenciements, limite les indemnités et recours, instaure une super-flexibilité, ... **Il accentue la répartition inégalitaire des richesses : celles et ceux qui, par leur travail, les produisent seront encore plus exploités.**

**Unité contre les prétentions patronales !** Dès fin janvier, l'Union syndicale Solidaires s'est adressée aux autres syndicats non signataires pour proposer une riposte unitaire. Nous avons besoin de l'unité syndicale de toutes les forces opposées à la mise en œuvre de l'accord et de ses dispositions antisociales. Agir autrement, serait faire le jeu des signataires de l'accord qui, eux, s'unissent pour le défendre.

Le Conseil des ministres du 6 mars examinera le projet de loi transposant cet accord dit « compétitivité des entreprises et sécurisation de l'emploi ». En réalité, il devrait s'appeler « productivité des salarié-es et sécurisation des profits patronaux ». **L'Union syndicale Solidaires appelle tous les salarié-es**, en activité, en retraite, au chômage ou en formation, à participer à la **journée d'action nationale interprofessionnelle du 5 mars**. Mettons tout en œuvre pour la réussite des grèves et manifestations !



*Solidaires appelle à la journée d'action nationale interprofessionnelle du 5 mars !*

### PSA : la lutte continue, notre solidarité doit se renforcer

Depuis le 16 janvier, les salarié-es de PSA Aulnay sont en grève, soutenus par leurs syndicats SUD, CGT et CFDT. Plus de 20 jours de grèves rythmés par des assemblées générales, des actions, des rencontres avec les salarié-es d'autres usines, des manifestations de solidarité, ... mais aussi un affrontement direct avec la direction de l'entreprise : tant dans les quelques réunions qu'on ne peut qualifier de « négociations », qu'à travers les provocations comme le recours à des intérimaires et des cadres d'autres usines pour briser la grève, ou la présence de vigiles dans les emprises.



**Comment soutenir réellement et efficacement les grévistes de PSA ?** La solidarité financière est importante (à transmettre à Solidaires industrie) ; cette question doit être mise à l'ordre du jour des réunions de nos sections, syndicats, fédérations. Les structures peuvent faire des dons, mais **l'organisation de collecte auprès des salarié-es sur le lieu de travail**, auprès de la population, permet de faire connaître la lutte des PSA ! Car, **outre la solidarité financière, l'autre engagement que nous devons prendre est de diffuser l'information sur la grève, partout où nous sommes présent-es** (et aussi dans les autres usines PSA autres qu'Aulnay). Les tracts nationaux de Solidaires et de Solidaires Industrie sont des outils à utiliser par tous.

### Goodyear : 12 février, tous à Rueil-Malmaison !

La direction de Goodyear veut fermer l'usine d'Amiens Nord. C'est son objectif depuis 2008 : les salarié-es et leurs syndicats avaient majoritairement refusé une désorganisation des rythmes de travail mettant en péril leur santé. Dans le même temps, un accord instaurant ce travail en 4x8 était signé de l'autre côté de la rue, chez Dunlop (par CGT et CFTC ; la section CGT passant ensuite à l'UNSA). Chez Goodyear, CGT et SUD se battent contre la fermeture depuis 5 ans. Les conditions sont difficiles, la CGT pratique un sectarisme invraisemblable, niant même l'existence d'autres syndicats. **Le 12 février au matin, devant le siège de l'entreprise, à Rueil-Malmaison, nous serons avec les Goodyear ! Militant-es Solidaires d'Ile-de-France, prenons du temps syndical pour assurer notre solidarité effective avec les salarié-es menacés de licenciement !**



# Education nationale : ni loi Peillon, ni statu quo, grève le 12!

**GRÈVE NATIONALE DE L'ÉDUCATION**  
**LE 12 FÉVRIER**  
**NI RÉFORMES PEILLON, NI STATU QUO**  
**TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-E-S**  
**POUR UNE VRAIE REFOUNDATION**

→ La loi Peillon et ses décrets c'est plus de "régionalisation", c'est donc plus d'inégalités entre les territoires : RETRAIT !  
→ Effectifs-classe, temps de travail, salaires, précarité !  
→ Il n'y a pas d'amélioration, il n'y a pas de "refondation" !  
→ Contre-réformes du gouvernement précédent : il faut les abroger maintenant !

**En AG et dans la rue, c'est maintenant qu'il faut agir !**

Fédération SUD Education  
17 Boulevard de la Liberté - 92100 St Denis  
Tél : 01 42 42 90 00 - Fax : 01 42 42 90 22  
fede@sudeducation.org www.sudeducation.org

Pour une autre société !  
Pour une autre école !  
Pour un service public  
d'éducation égalitaire !

Loin de la « refondation » annoncée, les politiques éducatives du gouvernement s'inscrivent dans une grande continuité avec celles de ces dernières années. La programmation budgétaire est très en-deçà des besoins. La situation des élèves, les conditions de vie et de travail des personnels se dégradent. Certains projets actuels vont encore aggraver cet état de fait. Les concertations se sont déroulées sans les personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le gouvernement cherche maintenant à imposer ses réformes en refusant de répondre aux revendications. Il veut passer en force même quand ses projets sont rejetés par les personnels et leurs syndicats.

La contestation commence à se développer, notamment avec la **grève massive du 1<sup>er</sup> degré le 22 janvier à Paris, les nombreuses initiatives du 23**, diverses actions locales, des motions d'assemblées générales, de conseils des maîtres-ses, de conseils d'administration.

La FSU a refusé, lors de l'intersyndicale, de s'associer à l'appel à la grève pour le 12 février. Quelques jours plus tard, son syndicat national du premier degré (SNUIPP) appelait à la grève pour ce même jour, sans revendiquer le retrait du projet gouvernemental. La fédération SUD Education a toutefois proposé de nouveau au SNUIPP/FSU de rechercher ensemble la possibilité d'un appel commun, le plus important étant de réussir la grève, de bloquer ce que le gouvernement veut imposer.

Pour la fédération SUD éducation, il faut passer à une nouvelle phase de la mobilisation, par la grève nationale. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la construction d'un rapport de force permettant d'obtenir la satisfaction de nos revendications et des alternatives pour l'éducation. Seule l'intervention massive des personnels peut le permettre.

## L'appel unitaire CGT, FO, SUD, CNT, FAEN doit servir à cela.

- Retrait du décret Peillon sur les rythmes scolaires !
- Retrait de la régionalisation de l'orientation !
- Retrait de la décentralisation de la carte de l'enseignement professionnel !
- Abrogation des contre-réformes du précédent gouvernement !
- Amélioration des conditions de vie et de travail de tous les personnels !
- Un véritable service public d'éducation et de recherche au bénéfice des élèves !

Nous refusons toute territorialisation de l'éducation. **Les projets de lois d'orientation doivent être abandonnés, le processus doit être reporté pour que les personnels puissent y prendre part et pour que toutes les questions puissent être posées.** Une tout autre loi d'orientation doit être élaborée, pour une école égalitaire et émancipatrice, dans le cadre d'un véritable service public national de l'éducation.

# Fonction publique : après la grève du 31, une unité renforcée ?

Trois organisations syndicales appelaient à la grève le 31 janvier. Les taux de grévistes furent variables selon les secteurs. Mais l'impulsion créée par CGT, FSU et Solidaires a permis de relancer l'action revendicative nationale dans la Fonction publique. Au point que FO, CFTC, CGC, dès le 31 au soir acceptent de se joindre à un communiqué commun qui met en perspective une nouvelle action nationale.



Les organisations syndicales de la Fonction publique CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, estiment urgent et indispensable que le gouvernement apporte des réponses fortes sur :

- L'amélioration du pouvoir d'achat, en priorité, par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.
- L'amélioration du déroulement de carrière de tous les agents en commençant par l'abrogation immédiate du contingentement du dernier échelon de la catégorie C puis la refonte des grilles indiciaires des catégories C, B et A.
- L'arrêt des suppressions d'emploi et des créations partout où c'est nécessaire.
- Une véritable rupture par rapport à la RGPP.
- L'abrogation du jour de carence.
- L'amélioration et le renforcement du statut général, dans le respect des spécificités de chaque versant.
- L'abandon de la loi HPST, et ce, afin de garantir l'exercice d'un véritable service public hospitalier.

Dans l'état actuel des choses et de ce dont elles ont connaissances, nos organisations syndicales affirment leur opposition à « l'acte III » de la décentralisation. Sur ces sujets, elles constatent que, dans le cadre de l'agenda social ouvert depuis plusieurs mois, **la Ministre se contente de déclarations d'intention alors même que la situation déjà préoccupante ne cesse de se dégrader.** Elles partagent la conviction que, sur ces enjeux essentiels, l'intervention la plus large possible des personnels est nécessaire pour obtenir des avancées significatives. En conséquence, elles affirment leur volonté de créer le rapport de force indispensable avec l'ensemble des personnels afin d'infléchir la politique du gouvernement.

A l'issue de la réunion du 7 février présidée par la Ministre sur les rémunérations, les carrières et les parcours professionnels, **les organisations syndicales CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires** ont d'ores et déjà prévu de se revoir. Si le gouvernement persiste dans ses orientations, elles **prendront ensemble leurs responsabilités et envisageront tous les moyens d'action pour obtenir les réponses à leurs légitimes exigences.**

## **La Poste (Paris) : un mouvement d'ensemble est nécessaire**

Fermetures de centres, réorganisations, dans tous les arrondissements et services, la situation est semblable. Le discours patronal est connu : « *les agents ne font pas leurs horaires et c'est une perte sèche pour les bénéficiaires de l'entreprise* » ! Pour ne plus laisser les postier-es d'un bureau se débattre, seul-es dans leur coin contre leur réorganisation, **SUD PTT appelle à une intersyndicale de lutte sur tout Paris, pour construire un mouvement d'ensemble, et freiner l'offensive libérale des dirigeant-es du groupe** ! C'est nécessaire pour combattre les réorganisations à la Distribution et s'opposer au plan de licenciements à *Médiapost* (90 agences *Médiapost* sur 180 doivent fermer) !



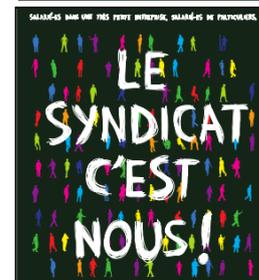
## **Cinéma Les Carmes (Orléans) : victoire des salarié-es**

Le 22 janvier, Bertrand Mauvy a été révoqué, par l'assemblée générale des actionnaires de la SARL *Cinéma Les Carmes*, de la fonction de gérant qu'il occupait. Après plus de quatre mois de lutte contre le gérant, après le dépôt de deux dossiers aux prud'hommes, deux grèves, le lancement d'une pétition, une bataille pied à pied au quotidien pour le respect de leurs droits, les salarié-es du cinéma sont soulagé-es.

Les situations de harcèlement, les atteintes régulières au code du travail et à la convention collective avaient considérablement dégradé les conditions de travail au cinéma. Cette décision reconnaît que **c'est bien le travail des salarié-es du cinéma qui font sa richesse** et assure sa place singulière et essentielle dans le paysage culturel orléanais. C'est ce que n'avait eu de cesse de rappeler la section syndicale SUD Culture Solidaires.

*Dans les entreprises de moins de onze salarié-es aussi, l'action syndicale est possible et permet de gagner. Le soutien interprofessionnel est essentiel...*

**Le choix fait par les actionnaires de confier la gérance à un collège de salarié-es va dans le bon sens** et est un signe supplémentaire de rétablissement de la sérénité nécessaire au quotidien comme de reconnaissance du travail des salarié-es. Les salarié-es du cinéma *Les Carmes* remercient chaleureusement tous les soutiens, très nombreux : spectateurs et spectatrices, professionnels du cinéma, ami-es, proches, militant-es syndicaux – et plus particulièrement les camarades de SUD Culture et de l'Union syndicale Solidaires. Chaque geste de soutien, même le plus petit, a compté dans la détermination des salarié-es. Une détermination qui reste aujourd'hui intacte.



## **Banque de France : grève réussie, la lutte continue**

Confronté depuis des années à un processus de restructurations successives, le personnel de la *Banque de France* se mobilise depuis plusieurs semaines. Externalisation, fermeture de succursales, suppression de postes (2500 sur 6000), la direction ne manque pas d'idées pour ... casser !

**Le personnel de la Banque de France était massivement en grève le 29 janvier : 83% de grévistes dans le réseau, plus de 40% au siège et dans les centres administratifs. 1 500 agents ont manifesté devant le siège à Paris**, exprimant leur colère et demandant le retrait des projets de réorganisation. Renforcé par la mobilisation massive du personnel, le SNABF Solidaires a de nouveau interpellé le Gouverneur de la *Banque de France* sur les incohérences et insuffisances des projets de la direction.



## **Solidaires Etudiant-es : unité pour développer les luttes !**

Le dernier week-end de janvier, des syndicats d'étudiant-es, membres de la Fédération Syndicale Etudiante, de la fédération des syndicats Sud Etudiant et des syndicats autonomes se sont réunis, pour créer ensemble une nouvelle organisation étudiante de lutte. Celle-ci se nomme **Solidaires Etudiant-e-s - Syndicats de luttes**. C'est l'aboutissement d'un long processus. **La pratique commune et les débats ont permis d'aboutir à cette unification de plusieurs syndicats de lutte**. La nouvelle organisation a décidé d'adhérer à l'Union syndicale Solidaires. La fédération se donne pour objectif de rassembler tou-ttes les étudiant-es qu'ils et elles soient en BTS, écoles, universités, au début de leurs études ou doctorant-es, Solidaires Étudiant-e-s travaillera à devenir le lieu de rassemblement de tou-ttes les travailleurs/ses en formation.



## Centres financiers de La Poste : en grève le 7 février !

Les fédérations Sud-PTT, CGT et UNSA appelaient les salarié-es des centres financiers de *La Poste* à faire grève le 7 février. Les portes du « grand dialogue » à peine refermées, la direction des centres financiers n'a pas tardé à annoncer la couleur : les réorganisations, avec leur cortège de suppressions d'emplois, doivent reprendre à plein régime... Pourtant, ces centres connaissent une purge d'emplois depuis des années. Ainsi, du 31 décembre 2005 au 31 décembre 2011, pas moins de 4 500 emplois sur 18 000 ont été détruits ! D'ores et déjà, et dès 2013, la direction de *La Poste* annonce la poursuite des mutualisations de service et de l'externalisation de certaines activités, avec à la clef des centaines de suppressions d'emplois.

Il est d'ailleurs à souligner qu'au delà de ces réorganisations, **les gains de productivité doivent se traduire par d'autres centaines de destructions de postes de travail**. L'imprécision de ces estimations ne dénote pas d'une volonté syndicale, mais le dialogue social prétendument rénové manque singulièrement de transparence ! Cette politique antisociale, un paradoxe dans un établissement financier se vantant d'être une banque citoyenne, ne peut avoir que des conséquences néfastes pour le personnel mais également pour les usagers – clients... En effet, comment peut-on imaginer un développement de la qualité de service ou même de son maintien dans de telles circonstances ?

Dans ce contexte, Sud-PTT appelait le personnel de tous les centres financiers à cesser le travail le 7 février afin d'exiger, notamment, **le maintien de toutes les activités sur l'ensemble des centres, la ré-internalisation de toutes les activités sous traitées et le remplacement de tous les départs ce qui permettrait la transformation des CDD en CDI**.

## Virgin : après la manifestation du 29 janvier, on continue !

**PSA, Continental, Sanofi, ArcelorMittal, Fralib...**



**Licenciements : droit de veto pour les Comités d'Entreprise !**

Union syndicale Solidaires Industrie  144 boulevard de la Villette 75019 Paris [solidaires-industrie.org](http://solidaires-industrie.org)

Ce fut la plus grosse manifestation de salarié-es de toute l'histoire de *Virgin* : des délégations venues des magasins d'Avignon, Bayonne, Dunkerque, Marseille, Lyon, Nice, Plan de Campagne, Rennes, Montpellier, Toulon et Rouen, et plusieurs centaines de salarié-es des magasins d'Ile-de-France et du siège.

Des représentant-es de plusieurs boîtes en lutte étaient aussi présentes devant le siège de *Virgin* : *Sanofi*, *PSA*, *Candia*, etc. La convergence des luttes se construit entre salarié-es, dans les actions. **L'Union syndicale Solidaires était largement représentée** : mais bien moins que l'enjeu ne le nécessitait, bien moins que le délai pour s'organiser ne le permettait, bien moins que nous pouvions le faire ; il est dommage que sur l'ensemble de l'Ile-de-France seuls deux syndicats Solidaires aient véritablement assuré la présence de nombreux et nombreuses militant-es.

Après la manifestation, il s'agit maintenant d'enraciner le mouvement de résistance dans chaque magasin ; c'est le sens des propositions que SUD *Virgin* développe dans l'intersyndicale. Chez *Virgin* comme ailleurs, l'avenir des salarié-es est entre leurs mains !



## SoliCités : dans les associations aussi, nous avons des droits

Depuis le 18 janvier, 75% des salarié-es de l'association de sensibilisation et de formation au développement durable *SoliCités* ont engagé leur droit de retrait. Ils et elles dénoncent des atteintes graves à leur santé et des entraves lourdes dans l'exercice de leurs fonctions. Le droit d'alerte lancé le 27 novembre par les Délégué-es du Personnel n'avait suscité de réactions, ni du Président de l'association, ni du Conseil d'Administration.

Après trois semaines d'exercice du droit de retrait, les salarié-es ont enfin des nouvelles de la direction. Au mépris des dispositions légales, celle-ci leur adresse des « mises en demeure » de cesser le droit de retrait sinon des licenciements seraient effectués. **Déjà, les salaires de janvier avaient été amputés des jours de droit de retrait, ce qui est tout aussi illégal**. Cette association prétend travailler à « l'épanouissement humain » ! Indéniablement, l'argument publicitaire ne vaut pas pour le fonctionnement interne...

Le syndicat ASSO Solidaires, qui organise les salarié-es du secteur associatif, soutient le personnel de *SoliCités*. **Dans les associations aussi, le droit du travail doit être respecté !**